NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

108 N° 2 1986

Le Synode extraordinaire de 1985

Godfried DANNEELS ((Card.))

p. 161 - 173

https://www.nrt.be/en/articles/le-synode-extraordinaire-de-1985-102

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Le Synode extraordinaire de 1985

Ce fut une vraie surprise pour tous les observateurs lorsque, le 25 janvier 1985, le Pape Jean-Paul II annonça la convocation d'un synode extraordinaire, qui se tiendrait du 25 novembre au 8 décembre de la même année [1]. La date et le lieu de cette annonce étaient symboliques : c'est le 25 janvier 1959, et dans la même basilique romaine de Saint-Paul-hors-les-Murs, que Jean XXIII avait manifesté son intention de réunir le Concile Vatican II. L'année 1985 marquait, en effet, le vingtième anniversaire de la clôture du Concile. Le Pape exprimait ainsi les objectifs du Synode :

- revivre l'extraordinaire expérience de communion ecclésiale qui caractérisa Vatican II ;
- permettre aux conférences épiscopales de l'Eglise universelle de se dire les unes aux autres comment le Concile a été appliqué et vécu dans les Eglises particulières, sans cacher ni les ombres ni les lumières de la période postconciliaire ;
- élaborer un programme pour la mise en œuvre continue et intégrale du Concile dans un contexte qui évolue sans cesse.

Ce discours du Pape Jean-Paul II suscita, on s'en souvient, des réactions nombreuses et diverses, dont plus d'une était franchement pessimiste : le Synode ne risquait-il pas d'officialiser une interprétation restrictive du Concile, marquant en fait l'arrêt de sa dynamique ? Ce n'était certes pas l'intention du Pape, telle qu'elle s'exprimait dans son allocution du 25 janvier. Mais qu'en serait-il en pratique ? Parcourons les événements, en suivant l'ordre chronologique.

1. *La préparation du Synode* [2]

Dix mois seulement séparaient l'annonce du Synode de son ouverture. Pour le préparer, le Secrétariat général du Synode, présidé par Mgr J. Schotte, envoya aux conférences épiscopales ainsi qu'aux épiscopats orientaux et aux ordres religieux un questionnaire portant essentiellement sur les points suivants :

---

1. Texte intégral dans *DC* 82 (1985) 283.
2. Voir le rapport de Mgr J. Schotte, secrétaire général du Synode, dans *DC* 83 (1986) 22-25.

a) Qu'a-t-on fait pour que le Concile soit connu, accepté fidèlement et mis en pratique ?
b) Quelles sont les conséquences positives de son application ?
c) Des erreurs ou des abus se seraient-ils glissés dans l'interprétation et l'application de Vatican II ? Pour quelles raisons ? Qu'est-ce qui a été fait – ou aurait dû l'être – pour les corriger ?
d) A quelles difficultés la mise en pratique du Concile s'est-elle heurtée ? Que faire pour encourager de nouveaux progrès selon l'esprit et la lettre de Vatican II [3] ?

Il était demandé de se limiter en pratique aux quatre Constitutions majeures du Concile : *Sacrosanctum Concilium* (sur la liturgie), *Dei Verbum* (sur la Révélation), *Lumen gentium* (sur l'Eglise), *Gaudium et spes* (sur l'Eglise dans le monde).

Les réponses au questionnaire étaient attendues en principe pour le 1er septembre. Peu de conférences épiscopales purent respecter ce délai ; certaines d'entre elles, il est vrai, ne se réunissent qu'une fois par an. Au 1er septembre, on comptait 18 réponses, 64 au 1er octobre, 85 au 1er novembre et 95 au 20 novembre. Ce dernier chiffre, qui représente quelque 70 % des 136 réponses attendues, peut être considéré comme plutôt satisfaisant, vu les circonstances. En tout cas, la consultation donna des résultats significatifs : non seulement les conférences épiscopales les plus importantes se sont toutes exprimées, mais en outre, on note bon nombre de convergences sur des points essentiels. Les réponses manifestent dans l'ensemble une grande franchise en ce qui concerne les aspects tant positifs que négatifs de la vie de l'Eglise à l'époque postconciliaire.

2. *Le rapport initial* [4]

Etabli avec l'aide efficace du Professeur W. Kasper, le rapport initial fut présenté par moi-même à l'assemblée synodale le 25 novembre, jour de son ouverture. Ce rapport propose une synthèse des réponses des conférences épiscopales, des épiscopats orientaux et des ordres religieux au questionnaire envoyé par le Secrétariat général, réponses qui permettent de brosser un tableau fidèle de la situation des Eglises locales.

La *Relatio,* destinée à introduire les travaux du Synode, enregistre un large accord sur l'essentiel : les réponses disent unanimement que le

3. Voir *DC* 82 (1985) 614.
4. Voir *DC* 83 (1986) 31-35.

Synode doit être un événement spirituel et que Vatican II est et reste la *Magna Charta* de la vie de l'Eglise en cette fin du XX^e^ siècle. Ce point essentiel étant posé, quel bilan dresser vingt ans après la fin du Concile, que faire pour donner une solution aux problèmes actuels de la vie de l'Eglise et quelle devrait être la tâche du Synode ?

a. *Un bilan de la vie de l'Eglise vingt ans après le Concile*

1° Un préalable s'impose ; il ne faut pas se laisser prendre au piège du raisonnement : *post concilium, ergo propter concilium.* Tout ce qui vit dans l'Eglise depuis vingt ans – pour le meilleur ou pour le pire – n'est pas la conséquence du Concile : il faut également tenir compte de nombreux autres facteurs qui ont joué dans l'évolution de la société.

2° Ceci étant posé, toutes les réponses s'accordent à dire que le Concile a porté des fruits positifs considérables. Parmi ceux-ci, on mentionne le plus souvent :
- le *renouveau liturgique,* avec une participation plus active de tous à la célébration des sacrements ; on souligne en particulier la richesse des nouveaux lectionnaires ;
- le *renouveau biblique,* qui fait sentir ses effets dans la liturgie, la catéchèse et la spiritualité ;
- la compréhension plus profonde de l'Eglise et l'engagement de beaucoup dans une véritable *coresponsabilité* au niveau des communautés locales ; les « communautés de base », à condition d'être vraiment d'Eglise, ont à cet égard une réelle valeur et constituent un grand espoir ;
- *l'insertion* plus réelle de l'*Eglise dans l'histoire de notre monde* et en particulier dans les domaines des droits de l'homme, de la justice et de la paix ;
- la relation plus simple et plus fraternelle entre prêtres et évêques et, plus largement, une meilleure prise de conscience de l'*Eglise comme communion* ;
- l'aggiornamento de la *vie religieuse* ;
- la prise de conscience de la nécessité vitale de l'*œcuménisme* ;
- la conscience *missionnaire,* avec une collaboration entre jeunes Eglises et Eglises plus anciennes. Ces diverses avancées interdisent le pessimisme, la résignation et le découragement. « L'Eglise postconciliaire vit, et elle vit intensément. »

3° Les réponses exposent aussi, avec une grande franchise, un certain nombre de phénomènes négatifs.

- En ce qui concerne la *liturgie*, on regrette que la réforme, réalisée parfois sans une initiation suffisante du peuple chrétien, est restée trop souvent extérieure ; certains déplorent également le subjectivisme de célébrants qui introduisent, de leur propre autorité, des changements dans l'expression liturgique, ainsi que le réductionnisme horizontal ou le cérébralisme moralisant de certaines célébrations.
- La *Bible* est trop souvent isolée de son contexte vital qu'est la Tradition vivante ainsi que de l'interprétation authentique donnée par le Magistère.
- La *catéchèse* n'est pas partout intégrale ni assez organiquement structurée.
- Les chrétiens éprouvent une allergie de plus en plus grande à l'idée d'une vérité objective qui s'imposerait à tous, et notamment en matière de *morale* ; les dangers d'un subjectivisme éthique et d'un christianisme sélectif sont réels.
- La *doctrine ecclésiologique* du Concile est souvent interprétée de manière unilatérale. On s'en tient alors à la définition de l'Eglise comme « peuple de Dieu », vue dans une perspective exclusivement sociologique, alors que le Concile parle aussi de l'Eglise comme Corps du Christ et Temple de l'Esprit. Il faudrait encore ajouter les notions d'Epouse du Christ et de famille de Dieu, à laquelle sont très attachés les chrétiens d'Afrique noire.
- Toujours en ce qui concerne l'Eglise, certains s'interrogent sur l'exercice de la *collégialité* et notamment sur le statut des conférences épiscopales, leur relation avec Rome, le rôle de la Curie et l'« autonomie » des Eglises locales.
- Enfin la *relation de l'Eglise au monde* se heurte aujourd'hui à une série de problèmes nouveaux. En effet, le monde a fort changé depuis vingt ans. La société des vieux pays d'Europe, notamment, est marquée par la montée du phénomène de la sécularisation, qu'accompagnent ceux de l'athéisme, de l'indifférence religieuse et de la crise des valeurs morales. Les problèmes de la paix et de la guerre se posent en des termes renouvelés, avec notamment la question de l'armement nucléaire. On assiste aussi à l'émergence de questions inédites posées par les découvertes scientifiques, par exemple en matière de biogénétique.

b. *Propositions pour résoudre les problèmes*

Ce n'est pas en revenant à certaines méthodes antérieures au Concile **qu'on donnera une réponse valable aux problèmes et difficultés d'au-**

jourd'hui, mais au contraire en faisant confiance à l'œuvre de l'Esprit, en usant de discernement et de patience, en gardant toujours le souci du dialogue. Il importe aussi de considérer les difficultés présentes dans une perspective historique : la réception d'un concile prend du temps et chacun d'entre eux fut suivi d'une période agitée et plus ou moins confuse.

Pour répondre aux questions d'aujourd'hui, il est urgent d'approfondir dans l'Eglise la connaissance du Concile, de ses grands textes et de son esprit. L'information sur le Concile est souvent insuffisante et se réduit trop facilement à des slogans. Dans la réception de Vatican II, on a enregistré tout d'abord une période de ferveur, puis une phase de désenchantement et même de déception. Le temps est venu d'entrer dans une troisième phase, celle de l'approfondissement et de l'équilibre dans l'étude et la mise en pratique.

c. *La tâche du Synode*

Les réponses sont unanimes sur ce point : dans l'impossibilité d'aborder toutes les questions en quinze jours, le Synode devra centrer ses travaux sur l'essentiel, c'est-à-dire sur les quatre textes de base du Concile.

On peut donc formuler ainsi son thème central : *l'Eglise, se mettant à l'écoute de la Parole de Dieu, célèbre les mystères du Christ pour le salut du monde.* Ce programme s'explicite comme suit :

- Redécouvrir l'Eglise comme « mystère ».
- Revenir à la source de la vie de l'Eglise : la Parole de Dieu, qui nous est donnée dans l'Ecriture et la Tradition. Il est important d'approfondir la relation entre ces deux éléments, sans oublier un troisième terme : le Magistère.
- Remettre en valeur le concept d'Eglise-communion et déterminer ses implications sur les relations entre Eglise particulière et Eglise universelle, sur le statut théologique des conférences épiscopales, sur la légitimité et les limites du pluralisme à l'intérieur de l'Eglise une et indivisible.
- Approfondir la mission de l'Eglise dans le monde, avec ses aspects nécessairement complémentaires : mission évangélisatrice et lutte pour la justice, la paix et l'égalité, adoration de Dieu et service des hommes.

3. *Les interventions générales*

Les premiers jours du Synode furent réservés aux 115 interventions générales, auxquelles s'ajoutent 15 textes écrits. S'il est évidemment impossible de résumer tous ces apports en quelques lignes, on observe

que les centres d'intérêt et les manières diverses de poser les problèmes se répartissaient globalement en fonction d'une « géographie » de l'Eglise :

- Les Pères issus du « premier monde », c'est-à-dire des pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord, soulignent les progrès de l'athéisme et le processus de sécularisation qui affecte les sociétés de leurs régions. Par ailleurs, les structures internes de l'Eglise – avec ses différents protagonistes : Rome, le pape et la curie, les conférences épiscopales, l'évêque du lieu, prêtres et laïcs – font dans leurs discours l'objet de discussions.
- Les Pères des pays de l'Est ou « deuxième monde » sont surtout préoccupés par le manque de liberté dont souffrent les chrétiens pour vivre leur foi ; ils développent une théologie de la Croix et de la souffrance. Leurs interventions sont particulièrement écoutées.
- La voix des communautés chrétiennes du Tiers-Monde laisse apparaître des questions diverses, selon les régions : en Amérique Latine, la mission de l'Eglise dans la solidarité avec les pauvres ; en Afrique, la question de l'inculturation (« Pourquoi le Christ n'est-il pas noir ? ») ; dans les pays d'Asie, la situation très minoritaire des chrétiens confrontés aux grandes religions orientales, avec le double souci du dialogue et de la sauvegarde de leur propre identité.
- Les Eglises orientales, enfin, intervinrent à de nombreuses reprises, insistant surtout sur le modèle de communion vécu dans leurs communautés.

De tout ceci ressort une image extraordinairement diverse des richesses et des difficultés actuelles de la vie en Eglise, avec partout cependant la même volonté d'être, le plus possible, fidèle au Concile. Ce panorama riche en contrastes invite sans nul doute à élargir les horizons et à ne pas considérer comme absolue une problématique régionale.

L'intervention de Mgr Ph. Delhaye fut spécialement remarquée. Le secrétaire général de la Commission Théologique Internationale mit l'accent sur quatre oublis ou lacunes du Concile, qui ne pouvait d'ailleurs aborder tous les sujets de manière approfondie : une doctrine élaborée du péché, de la grâce et de la rédemption ; une doctrine morale (si ce n'est la morale conjugale, évoquée dans *Gaudium et spes*) ; une doctrine du sacerdoce ministériel ; et enfin l'Eglise des pauvres[5].

5. Un point souvent ignoré de l'histoire du Concile peut être rappelé ici : un document sur l'Eglise des pauvres avait été rédigé par Mgr Himmer, évêque de Tournai, mais il n'a pas reçu de suite.

4. *Le rapport intermédiaire (« Relatio post disceptationem »)*

Destiné à proposer une synthèse générale des interventions des Pères, ce rapport met en évidence quelques points marquants de celles-ci, dont certains étaient absents de la *relatio* initiale :

- Le Synode se propose une triple tâche : célébrer le Concile Vatican II, en vérifier l'interprétation et en promouvoir l'application.
- Cette tâche requiert une compréhension en profondeur – au-delà des seules données matérielles et des nécessaires analyses de celles-ci – du mystère de l'homme, du mystère du Christ et du mystère de l'Eglise.

A propos des quatre documents majeurs du Concile, les points suivants sont mis en valeur :

- En relation avec la Constitution *Dei Verbum,* on souligne, d'une part, la nécessité de clarifier les rôles respectifs du Magistère et des théologiens et, d'autre part, celle de promouvoir, plus que jamais, l'évangélisation de la société, en commençant par soi-même.
- La liturgie doit être considérée dans son mystère, et non pas seulement dans ses apparences extérieures. Il convient de mettre l'accent sur l'intériorisation indispensable et sur la prière d'adoration.
- L'Eglise est une « communion » : cette approche, qui tient une place centrale dans les documents du Concile, invite à considérer l'Eglise dans son unité, tout en faisant droit à sa nécessaire pluriformité. L'ecclésiologie de communion donne son fondement à la collégialité épiscopale. Plusieurs questions restent cependant posées au sujet des conférences épiscopales : ont-elles un statut théologique et lequel ? En quelle mesure participent-elles au magistère ? Quelle place tiennent-elles, en relation avec le concile et le pape, d'une part, et la mission de l'évêque local, d'autre part ?
- Au sujet de la relation de l'Eglise au monde, l'insistance porte sur trois points principaux : l'espérance chrétienne se fonde nécessairement sur une théologie de la Croix du Christ, ce que soulignent en particulier les Eglises persécutées ; il faut prendre en compte les « signes des temps » et leur diversité, dans un monde qui évolue rapidement ; on remarque enfin que nombre d'oppositions couramment citées sont indues : évangélisation et développement, nature et grâce, histoire du monde et histoire sainte. S'il y a lieu de distinguer ces réalités, il faut les reconnaître dans leur complémentarité et non les opposer de manière simpliste.

La *relatio post disceptationem* formule enfin des questions concrètes destinées à être traitées dans les *circuli minores* ou groupes linguistiques :

- De tout ce qui s'est exprimé jusqu'ici au Synode, quelles conclusions tirez-vous sur le plan de l'Eglise universelle ? Que voulez-vous suggérer au Pape ?
- Quelles suggestions faites-vous aux conférences épiscopales, pour la vie des Eglises particulières et locales ?
- Enfin, quel fruit souhaitez-vous dans l'immédiat pour le Synode ? Outre le « message au peuple de Dieu », dont la rédaction est confiée entre autres au Cardinal Lustiger, le Synode doit-il produire un autre document ? Quelles sont vos propositions à ce sujet ?

5. *Les discussions par groupes linguistiques*

Il est évidemment impossible de résumer ici la richesse de plusieurs jours de discussions animées dans les groupes d'expression française, anglaise, allemande, espagnole, italienne et latine. Retenons seulement les propositions formulées en réponse à la troisième question, au sujet d'un éventuel document final :

- Contrairement aux synodes précédents, le Pape ne publiera pas de document rassemblant les fruits de la réflexion synodale.
- Ne fournir que les deux listes de propositions (réponses aux deux premières questions) serait insuffisant : un tel document ne tiendrait pas compte des richesses des discussions.
- Comme il ne reste que quatre ou cinq jours avant la clôture du Synode, il n'est pas possible au rapporteur d'écrire en si peu de temps un texte à la fois complet et théologiquement achevé.

La présidence du Synode, en union avec le Pape, prend alors les décisions suivantes :

- Un document final exposant fidèlement les *dicta* et *facta* du Synode sera rédigé.
- On demandera au Pape de publier immédiatement ce document, qui aurait valeur de « rapport » officiel du Synode. Ainsi, les évêques auront quelque chose en main lorsqu'ils retourneront dans leur diocèse.
- Ce rapport intégrera les « suggestions » émises par les *circuli minores.*

6. *Le rapport final*

Une première esquisse du rapport final est présentée à l'assemblée synodale le mercredi soir 4 décembre ; celle-ci s'accorde rapidement pour adopter ce texte, qui fera l'objet d'amendements. Les petits groupes, qui se réunissent à nouveau, en proposent le jeudi soir environ 400.

Ceux-ci sont intégrés au texte par le rapporteur et le secrétaire spécial, qui consacrent à ce travail la plus grande partie de la nuit. Dès le vendredi matin 6 décembre, le texte amendé est lu *in aula* ; les Pères emportent le document avec eux pour le relire attentivement avant de voter. Le vote final interviendra le lendemain 7 décembre, et le texte sera publié avec l'assentiment du Pape, sous le titre : « L'Eglise, sous la Parole de Dieu, célébrant les mystères du Christ pour le salut du monde » [6].

Ce texte, qui a pour sources le rapport initial, les interventions générales, le rapport intermédiaire, les discussions en groupes linguistiques et les amendements proposés par les Pères, peut se résumer comme suit :

a) Le Synode a été pour ses participants une riche expérience spirituelle. Dans un climat de communion dans l'unique Esprit, dans l'unique foi et espérance et dans l'unique Eglise catholique, l'assemblée est arrivée à un consensus assez remarquable, après un travail d'un peu plus d'une semaine à peine ! Unanimement, le Concile a été célébré comme une grâce de Dieu et un don de l'Esprit.

b) La vie de l'Eglise depuis la fin du Concile et la réception de ce dernier connaissent partout dans le monde des ombres et des lumières. Le texte reprend ici pour l'essentiel ce qui a été écrit à ce sujet dans les rapports initial et intermédiaire.

c) Le Synode invite à une réception plus approfondie du Concile et notamment par la (re)lecture attentive des documents conciliaires.

d) Au sujet de la théologie de l'Eglise, le Synode met l'accent sur la notion de « communion », faisant remarquer toutefois que les termes utilisés par *Lumen gentium* sont multiples et complémentaires. Le Synode insiste par ailleurs sur l'appel universel à la sainteté [7] : plus que jamais, dans le vide spirituel de nos sociétés, l'Eglise a besoin de saints, et les mouvements de spiritualité proposés aux laïcs (et notamment aux conjoints) comme aux ordres et congrégations religieuses y jouent un rôle indispensable.

e) La Constitution dogmatique *Dei Verbum,* qui compte parmi les documents les plus discutés au Concile, a été jusqu'ici trop négligée.

6. Voir *DC* 83 (1986) 36-42.
7. Voir *Lumen gentium*, ch. 5, texte qui est peu lu.

On rappelle à son sujet que, si l'exégèse du sens original de l'Ecriture est recommandée par Vatican II, elle ne peut se séparer ni de la Tradition ecclésiale, ni de l'authentique interprétation du magistère. Ceci pose, plus largement, la question de la relation entre théologiens et évêques ; le Synode dit sa reconnaissance envers les théologiens pour le service essentiel qu'ils rendent à l'Eglise, même si l'on peut déplorer ici et là des blocages, et invite à un dialogue renouvelé entre eux et les évêques, en vue d'une intelligence meilleure de la foi et de l'évangélisation du monde. Celle-ci ne concerne pas seulement l'annonce de la Bonne Nouvelle aux non-croyants, mais présuppose l'auto-évangélisation des baptisés, y compris celle des diacres, des prêtres et des évêques. Le Synode propose deux suggestions pratiques :

- La rédaction d'un « catéchisme » ou exposé global de toute la doctrine catholique en matière de foi et de morale. Ce texte, qui servirait de point de référence pour les « catéchismes » nationaux, présenterait la doctrine de l'Eglise d'une manière biblique et liturgique, tout en l'adaptant à la vie actuelle des chrétiens.
- La rédaction de manuels de théologie imprégnés du vrai sens de l'Eglise.

f) Le renouveau liturgique constitue le fruit le plus visible du Concile et mérite un jugement globalement positif. Il ne trouve sa vraie dimension que si les formes extérieures des rites et des textes vont de pair avec une intériorisation véritable ; ceci suppose la prise au sérieux de la dimension « verticale » de la prière, qui doit laisser place à l'adoration de Dieu. Le Synode suggère donc :

- Qu'on ne se contente pas d'éliminer les abus en matière liturgique, mais qu'on explique avec clarté les fondements théologiques de la discipline sacramentelle et liturgique.
- Que la catéchèse soit « mystagogique », c'est-à-dire qu'elle ouvre un chemin par lequel les chrétiens aient accès à la vie liturgique dans sa dimension profonde.

g) Au cœur des documents du Concile et en particulier de la Constitution dogmatique *Lumen gentium* se trouve le concept d'Eglise-communion : au-delà de son organisation visible, l'Eglise est communion avec Dieu, par Jésus-Christ, dans l'Esprit Saint et communion des hommes qui la composent. C'est à la lumière de cette « ecclésiologie de communion », que les Eglises orientales mettent en grande valeur, qu'il faut comprendre la relation entre unité et pluriformité dans l'Eglise. Ici intervient la notion de « collégialité », qui ne doit

pas être comprise dans un sens exclusivement juridique, mais suppose aussi un « esprit collégial » qui soit l'âme d'une collaboration à la fois effective et « affective » entre les évêques. Le Synode rappelle ici que le magistère *de iure divino* est exercé à la fois par le pape, le concile et les évêques locaux, sans qu'on puisse séparer les termes : c'est « le collège avec son ' chef ' et jamais sans lui qui constitue le sujet du pouvoir suprême et plénier envers l'Eglise universelle ». C'est à la lumière du principe de collégialité que s'éclaire le statut théologique de réalités « intermédiaires » comme le synode, la curie romaine, les conférences épiscopales, les visites *ad limina* des évêques ou les voyages pastoraux du pape. Le Synode suggère à ce sujet :

- que la codification du droit oriental soit achevée rapidement ;
- que le statut théologique des conférences épiscopales fasse l'objet d'une étude précise ;
- qu'on étudie également dans quel sens et dans quelle mesure le principe de subsidiarité peut être appliqué à l'Eglise [8].

h) Le Synode réaffirme l'importance et la grande valeur de la Constitution pastorale *Gaudium et spes,* qui se fonde sur une théologie de la création et de l'Incarnation. Depuis 1965, cependant, le monde a bien changé, si bien que les « signes des temps » ne sont plus exactement ceux dont parlait le Concile et que la véritable fidélité à *Gaudium et spes* doit tenir compte de cette évolution. Aujourd'hui bien plus qu'il y a vingt ans, le monde apparaît comme le lieu de multiples violences : il est aussi « monde » au sens johannique de résistance à l'œuvre de Dieu. D'où la nécessité plus impérieuse que jamais de lire l'histoire humaine en lien avec une théologie de la Croix, ainsi que le soulignent les évêques des pays de l'Est. Le Synode souligne également le double nécessité de l'inculturation du christianisme et du dialogue avec les religions non chrétiennes comme avec les non-croyants.

i) Quant à l'œcuménisme, et même si la progression semble s'être ralentie ces dernières années, il est depuis le Concile un élément constitutif de la pensée et de la praxis de l'Eglise catholique, ce qui représente un progrès majeur. Enfin, il convient de ne pas opposer

8. Cf. PIE XII, *Allocution aux nouveaux cardinaux,* le 20 février 1946, citant PIE XI, *Quadragesimo anno* (dans *AAS* 23 [1931] 203) : « Ce que les particuliers peuvent faire par eux-mêmes et par leurs propres moyens ne doit pas leur être enlevé et transféré à la communauté ; principe qui vaut également pour les groupements plus petits et d'ordre inférieur par rapport aux plus grands et d'un rang plus élevé » (*DC* 43 [1946] 173).

de manière indue dialogue et mission, évangélisation et développement, concile pastoral et doctrinal. Encore une fois, des suggestions sont proposées. Relevons en particulier :

- Un examen de ce qu'implique l'option préférentielle – non exclusive – de l'Eglise pour les pauvres.
- Une étude de la doctrine sociale de l'Eglise, en vue de la promotion humaine dans des situations toujours nouvelles.

Conclusions

Tel furent donc le déroulement du Synode extraordinaire et le contenu de ses débats et de ses textes. Je conclurai en livrant quelques impressions d'ensemble.

Le Synode fut pour l'Eglise une vraie grâce de Dieu ; on y a vécu une dynamique menant très vite et en toute liberté vers une convergence fondamentale. Ceci n'était pas gagné d'avance. En effet, les tensions n'avaient pas manqué dans l'Eglise au cours des mois qui le précédèrent, et certains craignaient que la liberté de parole des Pères ne se voie restreinte. De telles craintes furent heureusement balayées dès les premiers jours, en raison de la fidélité avec laquelle le rapport initial refléta les réponses des Pères au questionnaire préliminaire et de la grande liberté avec laquelle les intervenants de la première semaine se sont exprimés.

Vingt ans après le Concile, les Pères ont posé un regard lucide sur la situation actuelle de l'Eglise, sachant discerner à la fois et en toute franchise les zones de lumière et les zones d'ombre. Cet « examen de conscience » de l'Eglise s'avère des plus utiles et permettra de relancer dans des circonstances nouvelles la dynamique du Concile. Celui-ci reste encore largement méconnu dans sa réalité profonde et requiert un nouvel effort pour la lecture de ses textes majeurs.

Certains se demanderont si, dans sa démarche synodale, l'Eglise ne s'est pas montrée trop introvertie, trop préoccupée d'elle-même. Franchement, je ne le crois pas. Certes, les débats et les conclusions de l'assemblée ont surtout porté sur l'identité de l'Eglise et sur ses questions internes. Jamais, cependant, le souci de l'ouverture ne fut absent. Comme le dit le rapport final, « l'Eglise se rend plus crédible si, parlant moins d'elle-même, elle prêche de plus en plus le Christ crucifié et témoigne par sa propre vie ».

Certains silences sont plus éloquents que de longs discours. On notera donc avec intérêt la discrétion du Synode au sujet de la morale.

alors que celle-ci revêt évidemment une importance très grande pour la conscience chrétienne. La problématique sociale et la doctrine sociale de l'Eglise sont plutôt restées dans l'ombre, et la théologie de la libération fut à peine débattue. Enfin — et contrairement aux attentes ou aux craintes de beaucoup — on n'a pratiquement pas mentionné des livres qui ont occupé le devant de la scène au cours des mois qui précédèrent le Synode.

Pas plus qu'un concile, un synode n'est jamais un point final, mais une de ces heures privilégiées de la vie de l'Eglise où celle-ci s'arrête un moment pour faire le point et redire sa foi dans le contexte nouveau d'un monde qui bouge, afin d'être fidèle à sa mission de sacrement du Royaume. Le Synode de 1985 a fait du bon travail, dans un esprit de franchise et d'écoute. Il reste maintenant, pour les chrétiens, les communautés grandes et petites et l'Eglise universelle à tirer profit de l'événement, pour que l'Evangile soit vécu et annoncé en vérité dans le monde qui est le nôtre.

B-2800 Mechelen
Wollemarkt 15

† Godfried Cardinal DANNEELS
Archevêque de Malines-Bruxelles

Sommaire. — Rapporteur du Synode extraordinaire, l'auteur retrace le déroulement de ses travaux, ainsi que le contenu de ses débats et de ses textes. En conclusion, il livre quelques impressions d'ensemble.